

## IFS Broker V3.2

### Contexte

Le référentiel doit être compris dans le contexte de l'ensemble de la "famille IFS". L'objectif général du référentiel est de décrire les exigences spécifiques auxquelles doivent répondre les organisations concernées afin de démontrer qu'elles produisent des denrées alimentaires sûres, légales et conformes aux spécifications.

Les exigences de l'IFS Food ne s'appliquent qu'aux fabricants de produits alimentaires qui transforment, sous quelque forme que ce soit, des matières premières et/ou des produits semi-finis en produits finis.

L'IFS Logistics s'applique aux entreprises de logistique qui prennent en charge les marchandises, les stockent si nécessaire et les livrent ensuite.

L'IFS Broker s'applique aux entreprises qui exercent principalement des activités commerciales, choisissent elles-mêmes leurs fournisseurs, effectuent elles-mêmes leurs achats, expédient les marchandises et les facturent à leurs clients, même si le commerçant lui-même n'a aucun contact avec les marchandises.

### Standard

Les 6 chapitres suivants constituent la base du standard IFS Broker 3.2

1. Responsabilité de l'encadrement supérieur
2. Système de gestion de la qualité et de la sécurité des produits
3. Gestion des ressources
4. Processus de planification et de services
5. Mesures, analyses, améliorations
6. Évaluation de la défense du produit

La norme peut être obtenue gratuitement sur le site Internet de l'IFS.

### Objectifs

Les distributeurs et les organisations doivent disposer de procédures claires pour la sélection des fournisseurs.

### Groupe cible

La norme s'applique

- Les intermédiaires d'entreprises (Brokers/Middleman) qui ne perçoivent qu'une commission.
- Importateurs (droit de définir le fabricant).

- Le commerçant, qui devient propriétaire des marchandises (la responsabilité du fait des produits devient applicable).

- Agences (agissant au nom et pour le compte de tiers).

- les représentants commerciaux, les négociants et les importateurs de produits alimentaires, de produits ménagers et de soins personnels ou de matériaux d'emballage.

Si un courtier offre également des services logistiques, ceux-ci doivent être certifiés selon l'IFS Logistics.

### Reconnaissance

Le certificat délivré par ProCert est reconnu au niveau national et international par le commerce de détail.

### Avantages pour les clients

- Possibilité d'inclure le programme d'audit inopiné.
- Il est possible de combiner le courtier avec d'autres audits IFS.
- Reconnu par la GFSI

### Nouveautés de la version 3.2

- Mises à jour du système de notation
- la note B est à nouveau considérée comme un écart, nécessitant une correction et une action corrective
- Introduction du "statut d'étoile", qui signale que l'audit a été réalisé de manière inopinée.
- Pas de changement dans les exigences

### Validité du certificat

1 an

### Audit et passage à la version 3.2

L'audit doit être renouvelé tous les 12 mois. C'est la date de l'audit précédent qui est prise en compte et non la date d'émission du certificat. La durée normale d'une journée d'audit est de 8 heures sur site.

La nouvelle version est **obligatoire à partir du 1er juillet 2024**, étant donné les changements mineurs, il n'y a pas de période de transition. À partir de cette date, les entreprises sont auditées avec la version 3.2.

### Combinaisons possibles

Possible avec tous les standards IFS

### Propriétaire

IFS Management GmbH

[www.ifs-certification.com](http://www.ifs-certification.com)

### Personne de contact ProCert

Fiorenzo Bodrato

Courriel : [fbodrato@procert.ch](mailto:fbodrato@procert.ch)